Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

échelonnement paiement soulte

Par AnnaLice

Bonjour
Je suis en discussion avec mon ex conjoint pour un rachat de soulte. Nous sommes pacsés et en indivision.
J'aimerais avoir votre conseil sur deux questions
- le montant de la soulte est priori assez élevé. Mon conjoint serait OK pour qu'on échelonne et qu'on dise par exemple que je paye 300 KE maintenant et 40KE plus tard. Est ce qu'on peut faire authentifier cet accord avec un notaire et revenir vers la banque avec un rachat pour le moment de 300 ? (pour négocier mon prêt).

Pour le calcul de la soulte - valeur actuelle de l'appart est de 650KE et nous avons un prêt en cours remboursé à 50/50. Par contre monsieur est propriétaire de 67% et moi 33% sur l'acte. Comment j'intègre le reste à payer sur ce prêt dans le calcul (prêt total à 230 et nous devons encore 140).

Merci beaucoup pour vos retours éclairés..
Anna

Par ESP

Bonjour AnnaLice

Pour répondre à votre sujet, il faut maîtriser l'ensemble du dossier juridiquement et financièrement.

Les conseillers financiers de votre banque peuvent vous aider à trouver la solution.

J'estime qu'il est essentiel que vous et votre conjoint soyez d'accord pour que l'un de vous rachète le bien.
Si c'est le cas, vous pouvez fixer le montant de la soulte à verser et l'accord doit être authentifié par un notaire, qui établira l'état liquidatif
Vous pourrez ensuite revenir vers la banque avec un rachat partiel pour négocier votre prêt.

Par AnnaLice

merci pour votre réponse
oui mon ex conjoint est OK pour que je rachète. il est meme conscient du fait que je ne peux pas tout payer maintenant et il est d'accord pour que je le rembourse en partie ultérieurement. Le probleme est que j'ai lu qu'il faut payer tout d'un coup.
Ma banque est ok pour me faire un prêt mais pas autant que j'ai besoin pour tout payer. Il manque 40KE... (c'est cet argent que mon ex est prêt à récupérer d'ici 5 ans)